

# Agenda 21 chapitre 18. Protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau

2008

**L'eau est nécessaire à tous les aspects de la vie. L'objectif général est de veiller à ce que l'ensemble de la population de la planète dispose en permanence d'approvisionnements suffisants en eau de bonne qualité tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes, en adaptant les activités humaines à la capacité limite de la nature et en luttant contre les vecteurs des maladies liées à l'eau.**

Sommaire de cet article

- [Introduction](#), p1
- [18A. Mise en valeur et gestion intégrées des ressources en eau](#), p2
- [18B. L'évaluation des ressources en eau](#), p3
- [18C. Protection des ressources en eau, de la qualité de l'eau et des écosystèmes \(...\)](#), p4
- [18D. L'approvisionnement en eau potable et l'assainissement](#), p5
- [18E. L'eau et le développement urbain durable](#), p6
- [18F. L'eau et la durabilité de la production alimentaire et du développement \(...\)](#), p7
- [18G. Impacts des changements climatiques sur les ressources hydriques](#), p8

   1 [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)   

## Introduction

### 18.1

Les ressources en eau douce constituent un élément essentiel de l'hydrosphère de la planète et de tous les écosystèmes terrestres. L'environnement dulçaquicole est caractérisé par son cycle hydrologique, notamment les crues et les sécheresses qui se sont intensifiées et dont les conséquences se sont faites plus brutales dans certaines régions. Les changements du climat mondial et la pollution atmosphérique pourraient également avoir une incidence sur les ressources en eau douce et sur leur disponibilité et, par le biais de l'élévation du niveau de la mer, menacer les plaines côtières et les petits écosystèmes insulaires.

### 18.2

L'eau est nécessaire à tous les aspects de la vie. L'objectif général est de veiller à ce que l'ensemble de la population de la planète dispose en permanence d'approvisionnements suffisants en eau de bonne qualité tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes, en adaptant les activités humaines à la capacité limite de la nature et en luttant contre les vecteurs des maladies liées à l'eau. Des techniques novatrices, notamment la modernisation des techniques nationales, sont nécessaires pour utiliser pleinement des ressources en eau limitées et les préserver de la pollution.

### 18.3

La rareté généralisée des ressources en eau douce, leur destruction progressive et leur pollution

croissante que l'on constate dans de nombreuses régions du monde, ainsi que l'intrusion graduelle d'activités incompatibles, exigent une intégration de la planification et de la gestion des ressources en eau. Cette opération doit couvrir toutes les étendues d'eau douce interdépendantes, notamment les eaux de surface et les eaux souterraines, et tenir dûment compte des aspects quantitatifs et qualitatifs. Il est nécessaire de reconnaître la dimension multisectorielle de la mise en valeur des ressources en eau dans le contexte du développement socio-économique ainsi que les utilisations multiples de l'eau : approvisionnement et assainissement, agriculture, industrie, urbanification, hydroélectricité, pisciculture en eau douce, transports, activités de loisirs, gestion des basses terres et autres. Des plans rationnels de mise en valeur des eaux de surface, des eaux souterraines et d'autres sources possibles doivent être appuyés en même temps par des mesures de protection des eaux et de limitation maximale du gaspillage. Il faut cependant accorder la priorité aux mesures destinées à prévenir les crues et à lutter contre les inondations ainsi qu'au contrôle des alluvionnements, le cas échéant.

#### 18.4

Les eaux transfrontières et leur exploitation revêtent une grande importance pour les Etats riverains. Dans ce contexte, il serait peut- être souhaitable qu'une coopération s'instaure entre ces Etats, conformément aux accords en vigueur et/ou à d'autres arrangements applicables, compte tenu des intérêts de tous les Etats riverains concernés.

#### 18.5

Les domaines d'activité suivants sont proposés pour le secteur de l'eau douce :

- a) Mise en valeur et gestion intégrée des ressources en eau ;
- b) Bilan des ressources hydriques ;
- c) Protection des ressources en eau, de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques ;
- d) Approvisionnement en eau de boisson et assainissement ;
- e) L'eau et l'urbanification durable ;
- f) L'eau et la production vivrière et le développement rural durables ;
- g) L'impact des changements climatiques sur les ressources en eau.